



ROUTES



## Reprise des travaux de la construction du pont de la Mouline à Groléjac

Les travaux de construction du pont de la Mouline à Groléjac, qui avaient dû être interrompu fin 2024 en raison de difficultés rencontrées lors des essais de forage, ont repris, après la mise en œuvre de solutions techniques adaptées. Le chantier de construction d'un ouvrage neuf remplaçant l'ouvrage actuel doit s'achever cet été.

*Publié le 02 avril 2025*

Depuis le mois de novembre, le Conseil départemental a entrepris des travaux de reconstruction du pont de la Mouline, situé sur la commune de Groléjac et qui permet à la RD50 de franchir la rivière « la Germaine », et de rejoindre la DR704.

Le Département a, en effet, décidé de construire un ouvrage neuf, entièrement routier, car l'ouvrage actuel, dont certains éléments ne correspondaient pas à la norme en vigueur, ne possède pas la portance nécessaire pour assurer le passage de la circulation poids lourds.

Ce nouveau pont, long de 19 mètres et large de 6 mètres, va être posé sur fondations profondes et sera construit en aval de l'actuel pont de la Mouline, qui sera désormais uniquement réservé aux modes doux.

Le chantier a dû être interrompu début décembre 2024 en raison de difficultés rencontrées lors de la réalisation d'un forage d'essai, du fait du contexte géologique (présence de karsts, de venues d'eaux, de galets), et des adaptations ont été mises en œuvre afin de préserver la sécurité des travailleurs et de protéger l'environnement.

La machine de forage a été équipée de dispositifs de protection pour éviter les projections de matériaux sur les travailleurs et le chantier. Les berges du cours d'eau « La Germaine » ont été stabilisées aux moyens de palplanches et d'enrochements. La filtration des boues de forage a été assurée par pompage et « égouttage » dans des dispositifs anti-pollution.

Enfin, une surveillance en continu par sondes a été mise en place pour garantir un suivi de la clarté et du PH de l'eau du cours d'eau.

Ces adaptations ont été réalisées et validées le 27 mars dernier et ont permis la reprise des travaux de forage des micropieux.

Pour mémoire, le montant d'opération global s'élève à 1.100.000 euros TTC. Les travaux de

[https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/reprise-des-travaux-de-la-construction-du-pont-de-la-mouline-a-grolejac-22334099?](https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/reprise-des-travaux-de-la-construction-du-pont-de-la-mouline-a-grolejac-22334099?utm_source=actu&utm_medium=actu)

construction de l'ouvrage devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2025 et seront suivis des raccordements de voiries de part et d'autre.

### **Le chantier en images**

